



Demande d'info concernant des changelment au niveau du contrat

Par **amandine77_old**, le **02/10/2007 à 03:21**

bonjour,rnrnLocataires depuis août 2007, mon ami et moi aurions aimer savoir si le bailleur a le droit de faire quelques modifications a savoir: actuellement nous payons notre loyer et les charges qui comprennent le ramassage des poubelles, l'entretien des locaux et espaces vert ainsi que l'eau. rnNotre bailleur veut mettre un compteur d'eau individuel pour chaque appartement, en a-t-il le droit? (ce qui nous réduirait les charges)rnrnMerci pour votre réponse
rnrnCordialement

Par **Jurigaby**, le **02/10/2007 à 22:50**

Bonjour.rnrnrnBAh oui, il en a tout à fait le droit!